

Nouveau droit de la responsabilité de protéger

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Nouveau droit de la responsabilité de protéger : droit international public et régional / Jean-Nazaire Tama ; préface de Christophe Euzet

A pour autre édition sur un support différent : Nouveau droit de la responsabilité de protéger droit international public et régional Jean-Nazaire Tama Paris L'Harmattan 2019 Logiques juridiques 978-2-14-012783-0

Auteur(s) : Tama, Jean-Nazaire (1965-....)

Autre(s) responsabilité(s) : Euzet, Christophe (1967-....) enseignant-chercheur en droit (Préfacier)

Publication : Paris : L'Harmattan

Date de copyright : C 2019

Description matérielle : 1 vol. (354 p.) ; 24 cm

Collection : Logiques juridiques

ISBN : 978-2-343-17098-5

EAN : 9782343170985

Appartient à la collection : Logiques juridiques (Paris) 1159-375X

Classification décimale Dewey : 341.67

Note(s) : En appendice, choix de documents

Note sur les bibliographies et les index : Bibliographie et webliogr. p. 343-347. Notes bibliogr.

Résumé ou extrait : Si l'intervention humanitaire constitue effectivement une atteinte inadmissible à la souveraineté, comment devons-nous réagir face à des situations comme celles dont nous avons été témoins au Rwanda ou à Srebrenica, durant des violations flagrantes, massives et systématiques des droits de l'Homme, qui vont à l'encontre de tous les principes sur lesquels est fondée notre condition d'êtres humains ? », s'est interrogé Kofi Annan dans son rapport du Millénaire. L'utilisation intéressée du

principe de la responsabilité de protéger dans le passé par les États l'a dévoyé de son esprit humanitaire ; et c'est pourquoi le Rapport Evans-Sahnoun et bien d'autres ont vu le jour sur la question. Le présent ouvrage révèle et analyse après avoir appréhendé le concept de la responsabilité de protéger dans tous ses aspects, le système international de mise en oeuvre dudit principe sous l'empire de la Charte des Nations Unies, et celui régional en la matière, établi par l'Union Africaine (UA) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), conformément au chapitre VIII de ladite Charte.

Sujet - Nom commun : Responsabilité de protéger (droit international)

Responsabilité de protéger (droit international) -- Afrique